

Compte rendu de la réunion du Conseil de l'école graduée - 104 Sciences de la Matière, du Rayonnement et de l'Environnement (SMRE) du vendredi 27 mars 2026 à 09h30

Etaient présents :

Membres du Conseil

- M. Vincent Phalip
- Mme Céline Toubin
- Mme Justine Criquet
- Mme Maude Jimenez
- Mme Sylvie Daviero
- M. Frédéric Parol
- Mme Véronique Riffault
- Mme Ingrid Proriot-Serre
- M. Nicolas Tribovillard (jusqu'à 11h)
- M. Maxime Oliva
- M. Louis Castin
- Mme Hélène Selosse

Membres invités permanents

- Mme Betty Figula
- Mme Claire Bugner (jusque 10h30)
- M. Olivier Colot

Etaient excusés :

Membres du Conseil

- M. Jean-François Paul
- M. Xavier Vekemans
- Mme Sophie Duquesne
- M. Christophe Van Brussel
- Mme Sarah Richez
- Mme Isabelle Fabrizi
- Mme Eliette Tavernier
- M. Loïc Gay
- Mme Lola Zavattoni

Membres invités permanents

- M. Kamal Lmimouni
- M. Sylvain Lecomte
- M. Philippe Pernot
- M. Yan Pennec
- M. Marc Lefranc
- Mme Sophie Picart

La secrétaire de séance est Betty Figula.

Le Conseil débute à 9h34. Frédéric PAROL (FP) ouvre le conseil en accueillant les participants et les remerciant de leur présence au premier conseil de ce nouveau mandat.

FP présente l'ordre du jour à l'aide d'un diaporama (page 2) et propose un rapide tour de table afin que tout le monde puisse identifier le nouveau Vice-Président aux Affaires Doctorales de l'Université de Lille, Olivier COLOT (OC)

1. Proposition / nomination des membres extérieurs du Conseil de l'EG

FP remet en contexte le renouvellement des représentants du monde socio-économique du Conseil en rappelant la constitution d'un conseil d'EG selon l'arrêté du 26 août 2022 (voir diaporama pages 3 et 4)

FP liste les différentes propositions (diaporama pages 5 à 9) puis invite les membres présents au Conseil à échanger sur les candidatures avant de passer au vote.

Il en ressort que les 5 personnes proposées sont bien pertinentes, qu'il s'agit d'une belle couverture du spectre disciplinaire de l'EG, qu'ils ont globalement une bonne connaissance de l'encadrement et du fonctionnement d'une Ecole Doctorale étant eux-mêmes encadrants ou docteurs et que cela pourrait ouvrir de potentiels nouveaux partenariats CIFRE. OC attire l'attention sur le fait que les membres du Conseil ne pourront pas être choisis en tant que membres de CSI car cela pourrait conduire à des conflits d'intérêts.

Les 5 membres proposés sont validés à l'unanimité sans abstention lors du vote à main levée.

2. Bilan de l'année 2025

○ **Les mobilités**

FP remet en contexte l'appel à projet **Mobililex** puis présente les dossiers qui ont été remontés à l'établissement (diaporama page 11)

FP fait remarquer que Moblilex a tendance à justifier tous les refus de dossiers par un avis défavorable de l'EG alors même que l'avis de l'EG était initialement positif (à l'exemple du premier dossier du tableau de synthèse présenté). OC demande à ce que nous lui transmettions une lettre de refus type afin qu'il puisse en parler avec le service des Relations Internationales.

A la demande de Justine Criquet (JC), il est précisé que le 2ème dossier a été refusé car le doctorant est déjà en France au moment de la demande selon sa cotutelle, or Moblilex permet une mobilité entrante en France uniquement, ce qui rend la candidature du doctorant non éligible.

FP liste les dossiers remontés pour l'appel **AAS ULille** (diaporama page 12). OC fait remarquer que ce dispositif n'est pas assez sollicité. FP lui signifie que le dispositif est à présent bien connu et sollicité sur le périmètre de l'EG SMRE.

FP présente les dossiers remontés par **GRAEL** (diaporama page 13) et alerte sur les 3 faux dossiers détectés grâce à des incohérences remarquées dans les dossiers et en demandant la confirmation de candidature directement au doctorant. Il est proposé de faire une demande de confirmation systématique à réception des candidatures pour pouvoir repérer plus facilement les futures fraudes.

FP présente le bilan des demandes de **bourse Eiffel** (diaporama page 14). Il précise que le montant mensuel accordé pour ces mobilités de doctorant est de 2100€ auquel s'ajoute la prise en charge directe de plusieurs prestations. Il s'agit d'une mobilité entrante dont la durée en France est de 12, 18 ou 36 mois maximum à compter du 1^{er} septembre de l'année d'attribution de la bourse.

Suite à la réunion du Conseil, la Direction de l'EG a été informé que seuls les deux dossiers de l'UCCS, l'un porté par ULille et l'autre par Centrale Lille, avaient été sélectionnés par le jury du programme Eiffel.

FP présente le bilan des demandes de **mobilités co-financées par l'EG SMRE** (diaporama page 15). OC fait remarquer qu'il serait opportun d'avoir, en plus du bilan déjà présent, des statistiques concernant les destinations de ces mobilités. L'EG s'engage à présenter ces statistiques à partir de l'année prochaine. A la demande de JC, il est précisé que le bonus mis en place l'année dernière concernant les déplacements éco-responsables est régulièrement obtenu pour les déplacements en France où l'utilisation du train est presque systématique, mais moins souvent pour les déplacements à l'étranger où l'avion est parfois encore la seule solution pour se rendre dans les pays éloignés. Il est également demandé la possibilité de voir le budget alloué aux mobilités par établissement. L'analyse a été faite postérieurement au Conseil et les chiffres ont été ajoutés pour les années 2022 à 2025 (diaporama pages 16).

○ **Les formations**

FP introduit le bilan du suivi des formations des catalogues de l'EG et du Collège Doctoral par un court rappel des obligations relatives au programme de formation (diaporama page 18)

Les représentants des doctorants présents amorcent une réflexion sur l'année de doctorat conseillée pour les Doctoriales. Il est finalement conseillé aux doctorants de suivre cet événement en 2^{ème} année car en 1^{ère} année les doctorants manquent parfois encore d'ancrage dans leur laboratoire et en 3^{ème} année, ceux-ci n'ont généralement plus le temps pour des formations d'une semaine en présentiel. Les représentants des doctorants soulèvent également la question des formations de spécialité de master en présentiel qui semblent manquer un peu dans le catalogue de l'EG. FP précise que, malheureusement, c'est une conséquence de la fermeture de plusieurs parcours de master ces deux dernières années.

3. Point d'information sur les allocations de thèse pour 2026 (diaporama pages 21 à 22)

FP présente les résultats aux différents dispositifs d'allocation de thèse mis en place par ULille. Il souligne le fait que l'EG SMRE a obtenu de bon taux de réussite pour les allocations labélisées et les allocations GRAEL (diaporama pages 22 à 24).

Il présente ensuite le tableau d'attribution des allocations « blanches » de ULille, voté lors du CS du 5 mars 2026. Il note l'augmentation du nombre total d'allocations ainsi que celui du nombre d'allocation attribuées à l'EG SMRE (17 au lieu de 16,5 en 2025 ; diaporama page 25)

Les membres du Conseil s'accordent pour dire que, malgré l'augmentation significative d'allocations de thèse attribuées par ULille, il sera impossible de débiter autant de thèses que les années précédentes si la Région n'attribue pas de financement complémentaire aux établissements cette année.

4. Bilan sur la formation « éthique et intégrité » pour les directions de thèse

Suite à l'obligation de l'EG de suivre une formation « éthique et intégrité scientifique » pour les nouvelles directions de thèse, dont les modalités sont rappelées dans le diaporama page 27, FP présente le bilan par laboratoire du suivi de la formation par les encadrants rattachés à l'EG. Il est fait remarquer une erreur dans les chiffres de BioEcoAgro qui est à présent corrigée.

5. Point divers

FP aborde les différents points divers listés en page 30 du diaporama. Les membres présents sont favorables au projet d'action de communication proposé en page 31 du diaporama.

6. Agenda de l'EG

FP termine par la présentation des prochaines dates importantes concernant l'EG.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h52



Professeur Frédéric PAROL

Directeur de l'Ecole Gradué SMRE